

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance de cotation

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente • (Page 07)

Etats-Unis

Microsoft veut racheter TikTok

Microsoft a annoncé dimanche 2 août être toujours en discussion pour acquérir les opérations américaines... • (Page 08)

Japon • (Page 08)

L'économie est repartie au mois de juin

Après l'état d'urgence mis en place en avril-mai face au coronavirus, plusieurs indicateurs confirment le redémarrage...



Sandra Johnson à propos des impacts de la crise sanitaire • (Page 03)

Les réformes ont permis d'anticiper



• Sandra Johnson, Ministre Déléguée, Coordonnatrice de la cellule Climat des Affaires

Lutte contre le coronavirus • (Page 02)

Le Consulat du Togo à Sao Paulo appuie la riposte

Renforcement de capacité 100 primo-entrepreneurs bientôt outillés

Dans le cadre du programme d'incubation de la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo (CCIT) 100 primo-entrepreneurs vont bénéficier... • (Page 04)

Lutte contre la piraterie maritime Le port de Cotonou introduit de nouvelles redevances

Au Benin, le mouillage dans les eaux du port autonome de Cotonou (PAC) engendrera désormais des coûts supplémentaires... • (Page 06)

Tourisme 40 % des destinations ont assoupli les restrictions

On assiste au redémarrage responsable du tourisme dans le monde à mesure qu'un nombre croissant de destinations assouplissent ...

Education L'examen du CEPD démarre ce jour

Au Togo, l'examen du CEPD (Certificat du Premier Degré) débutera ce mardi 4 août 2020 sur l'ensemble du territoire national. • (Page 11)

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Lutte contre le coronavirus

Le Consulat du Togo à Sao Paulo appuie la riposte

Le Consulat Honoraire du Togo à Sao Paulo au Brésil avec l'appui de l'Ambassade togolaise à Brasilia a collecté, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus au Togo, 420 masques chirurgicales pour appuyer les efforts du gouvernement.

• Nicole ESSO

Le don de 420 masques chirurgicaux est le résultat de la campagne réalisée de juin 2020 au 31 juillet 2020 par le Consulat Honoraire du Togo à Sao Paulo, Brésil avec l'appui de l'Ambassade togolaise à Brasilia. Le Chargé de la Campagne, Kossi Telou, Conseiller Politique et Économique du Consulat a personnellement conduit la collecte, la préparation et l'envoi du colis au Togo. La représentation consulaire du Togo à Sao Paulo par ce geste ici représenté par le Consul Ho-



naire Dr Nelson Levy manifeste ainsi sa solidarité avec le gouvernement togolais dans ses louables

efforts pour la riposte à la COVID-19. « Nous remercions les donateurs brésiliens comme: l'Institut Brésilien du Commerce Extérieur représenté par le Dr David Cruz, le groupe Amis du Togo etc... qui ont manifesté leur solidarité envers le Togo. L'esprit solidaire est universel et les nations ont plus que jamais besoin de coopérer pour une survie collective face à un ennemi commun invisible ».



Air France

Premier vol commercial mercredi

L'aéroport de Lomé retrouve son activité. Plusieurs vols sont prévus ce jour au départ et à l'arrivée, notamment ceux d'Asky.

Selon Gnana Latta, le directeur général de l'aviation civile, tout est en place pour assurer une sécurité maximum sur le plan sanitaire. Le Togo, comme les autres pays, redoutent que l'afflux de passagers entraîne une réimportation du coronavirus. Raison pour laquelle la montée en puissance sera graduelle. L'aérogare est

désinfectée régulièrement, un marquage au sol invite les passagers à respecter les distances de sécurité. Le port du masque est évidemment obligatoire. Les personnes débarquants sont soumis à des tests PCR. Ce dispositif devrait constituer théoriquement, une protection efficace. A noter que la compagnie Air France devrait faire



son grand retour mercredi à Lomé avec son premier vol commercial depuis le 20 mars. Brussels Airlines opère ce lundi un vol Bruxelles-Lomé-Abidjan.

republicoftogo.com

AUX DECIDEURS ...

Conditions d'entrée et de séjour

À u Togo, dans le contexte de pandémie de Covid-19, les autorités ont décidé de plusieurs mesures dont un état d'urgence sanitaire, en vigueur depuis le 1er avril 2020, a été prorogé jusqu'au 16 août 2020 ; les frontières terrestres du pays sont fermées aux voyageurs depuis le 20 mars 2020, sauf autorisation spéciale ; la fréquentation des plages du littoral togolais est soumise à restrictions ; le port du masque en public est obligatoire.

Quant aux liaisons aériennes et conditions d'entrée, il est à retenir qu'à compter du 1er août 2020, l'espace aérien togolais est de nouveau ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux. Les mesures suivantes s'appliquent aux passagers empruntant l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé : inscription individuelle préalable au voyage sur le site gouvernemental dédié. Téléchargement à l'arrivée d'une application mobile de traçage dénommée Togo Safe, pour permettre la géolocalisation des voyageurs après leur admission sur le territoire togolais ; au départ, les passagers doivent se soumettre à un test PCR dans les 72 heures précédentes ; à l'arrivée, le test est pratiqué au sein d'un laboratoire dédié aménagé dans l'emprise de l'aéroport.

Les passagers sont ensuite tenus d'attendre le résultat en auto-confinement. Les cas positifs sont placés en quarantaine renforcée à domicile ou dans une structure dédiée ; le coût du test est fixé à 40 000 XOF (60 €) payable en ligne au moment de l'inscription sur le site dédié. Les passagers en transit à l'aéroport de Lomé sont dispensés du test s'ils restent en zone internationale.

Au Togo, tout comme dans l'ensemble de la zone UE-MOA, des mesures ont été prises pour contenir la pandémie. Celles-ci se distinguent en trois grandes catégories, à savoir les mesures de prévention, les mesures d'urgence sanitaire et les mesures d'atténuation. En tenant compte des réalités socioéconomiques qui prévalent au Togo, le gouvernement a opté pour des mesures plus allégées plutôt qu'un confinement total.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Sandra Johnson à propos des impacts de la crise sanitaire

Les réformes ont permis d'anticiper

Les réformes mises en œuvre par le gouvernement togolais, en amont, ont permis d'anticiper sur les impacts de la crise du Covid-19 et de soutenir certains secteurs très exposés. C'est ce qu'affirme Sandra Johnson, la ministre chargée du climat des affaires au Togo, dans un entretien exclusif accordé au média Sputnik.

Sputnik : *Partout où il est passé, c'est-à-dire dans la plupart des pays du monde, le Covid-19 a fait des ravages. Qu'en est-il au Togo au regard, de l'économie, mais plus particulièrement du climat des affaires, ce portefeuille dont vous avez la charge ?*

Sandra Johnson : « Comme vous l'avez si bien dit, la pandémie n'a épargné aucun secteur, et c'est toute l'économie nationale qui en pâtit. Cependant, suivant les données actuelles en notre possession, l'environnement des affaires au Togo est plutôt en constante amélioration malgré la crise sanitaire. Les réformes mises en œuvre par le gouvernement, en amont, ont permis d'anticiper sur les impacts de la crise du Covid-19 et de soutenir certains secteurs très exposés. Ainsi donc, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes économiques et structurelles, le segment « digitalisation des procédures administratives » a été d'une grande utilité notamment, dans le domaine portuaire et celui de la fiscalité. Cette réforme qui va s'étendre très bientôt à toutes les administrations, vise à mettre en place une administration intelligente qui fournit des services innovants au secteur privé et permet aux entreprises de prospérer. Par ailleurs, ce fût l'un des canaux privilégiés pour répondre aux mesures de distanciation sociale instaurées par le gouvernement ».

De quelle manière le Togo compte-t-il se relever des difficultés que la pandémie au Covid-19 aurait pu engendrer ?

« C'est évident que, le Togo comme la plupart des pays à travers le monde n'échappera pas aux conséquences douloureuses de la pandémie du Covid-19. Cependant, pour plus d'efficacité, la réponse au niveau national a été à la fois institutionnelle et opérationnelle. D'ailleurs, les autorités togolaises ont été félicitées par plusieurs parte-

naires (PNUD, OMS, France etc...) pour l'efficacité dans la gestion de la crise. Sur le plan institutionnel, en vue de répondre aux urgences économiques et sociales, les plus hautes autorités ont mis en place, une cellule économique de crise présidée par le Chef de l'Etat, une Coordination Nationale de Gestion de Riposte au Covid-19 et des commissions de haut niveau composées essentiellement des ministres et des acteurs clés du secteur. Ces différents acteurs, dans une approche de dialogue permanent ont pu répondre avec beaucoup de pragmatisme aux préoccupations et difficultés observées sur le terrain. En outre, des mesures concrètes ont été prises par le gouvernement allant du social (gratuité des frais d'eau et d'électricité, transfert monétaire aux populations) à l'économie (mesures fiscales et douanières pour les entreprises, exonération des taxes douanières sur le matériel agricole). Un fond de riposte et de solidarité de 400 milliards de FCFA (plus de 609 millions d'euros) annoncé par le Président de la République destiné au financement de toutes les mesures sanitaires, sécuritaires et sociales de la crise. Ainsi, dans un élan de solidarité, de patriotisme et d'unité nationale, je puis vous dire que nous pouvons transcender les obstacles ».

Le rapport annuel sur la facilité de faire des affaires dans les pays, Doing Business 2020, publié par la Banque Mondiale (BM), a classé le Togo au 3e rang parmi les 10 premiers pays réformateurs au monde et au 1er rang africain devant le Nigeria. Quelles sont les réformes qui ont été déterminantes dans ce classement ?

« Notre pays s'est résolument inscrit dans une dynamique de réformes visant à le positionner comme l'eldorado des investisseurs. Ce faisant, de multiples réformes parfois audacieuses ont été opérées ces dernières années.

L'exemple le plus récent est relatif aux performances du Togo dans le rapport Doing Business 2020, qui en deux ans, a connu une progression de 59 places avec 40 places pour la seule année 2019 soit, les plus fortes progressions dans le monde sur deux dernières années. En résumé, les réformes mises en œuvre portent entre autres sur : la création d'entreprise, l'obtention des permis de construire via l'adoption d'un portail en ligne, l'accès à l'électricité à coût réduit et la rationalisation des procédures et la réduction des coûts en matière foncière. En outre, le pays a adopté un nouveau code des investissements avec d'énormes avantages fiscaux pour les entreprises et un nouveau code foncier avec la mise en place d'un guichet unique du foncier ».

Le souhait du Togo est de maintenir son classement, sinon faire mieux. Y a-t-il eu de nouvelles réformes qui puissent peser dans la balance du prochain classement de la banque mondiale ?

« Le maintien ou non du classement n'est pas pour nous l'élément déterminant qui stimule la quête permanente d'une amélioration de l'environnement des affaires. Ceci dit, avec l'ensemble du gouvernement, nous avons poursuivi en 2020 les réformes afin d'attirer et de retenir des niveaux plus élevés d'investissements du secteur privé. Ces réformes portent sur : « l'exécution des contrats en créant une plateforme qui permet malgré la Covid-19, aux avocats de poursuivre des audiences par la saisine et le paiement en ligne, de manière à garantir la sécurité juridique de l'investissement », « La suppression d'une dizaine d'impôts et l'exonération sur les deux premières années de la patente ainsi que l'effectivité du e-taxe » ; « l'accès à l'énergie avec le remboursement des avances sur consommation et la poursuite de la réforme relative à la réduction des frais de raccordement » ; « la réduction



● Sandra Johnson, Ministre Déléguée, Coordonnatrice de la cellule Climat des Affaires

du délai de délivrance des titres fonciers et la quasi suppression des frais de mutations totales, auxquels s'ajoute le dispositif de dépôt de plainte pour les usagers » et « la dématérialisation de toutes les procédures douanières dans les activités portuaires pour faciliter le commerce transfrontalier ». De plus, en vue de créer un environnement propice pour les PME/PMI installées ou en cours d'installation au Togo, les frais de branchement à l'eau potable leur sont exonérés et les travaux exécutés dans un délai de cinq jours ».

Que diriez-vous à ceux qui pensent que « le gouvernement togolais court après ces classements, mais au final, rien ne change dans le quotidien des togolais » ?

« C'est peut-être une perception qui, ma foi, ne ferait pas l'unanimité. Cependant c'est ça l'essence même de la démocratie. D'autres vous diront qu'ils sont des témoins vivants de ces réformes. Mais ce qu'il est important de noter, c'est que les réformes

constituent des portes d'entrée pour l'investissement et sont mises en œuvre, avant tout, pour les Togolais et non pour un quelconque classement. Par exemple, le jeune togolais qui paie aujourd'hui 29 000 FCFA (44 euros) pour créer son entreprise en 4 heures contre 262 000 FCFA (400 euros) dans le passé et en plus de 3 mois, n'ira pas déposer le solde de ses ressources sur votre compte. Pour la seule année 2019, plus de 10 entreprises au capital de plus d'un milliard (1.5 million euros), ont été créées ; et cette année, malgré la pandémie elles continuent de s'installer. En outre, nous venons de signer un partenariat avec une institution financière qui va appuyer à environ 150.000.000 FCFA (228 000 euros), les promoteurs dont certains, bénéficiaires au départ de petits financements via les mécanismes de l'Etat, ont après quelques mois seulement réalisé des résultats allant jusqu'à 400% du financement de base. Une analyse

croisée des récentes données sur l'investissement et le stock de capital, du FMI et de la Banque Mondiale, révèle que « le niveau d'investissement privé au Togo a maintenu une trajectoire croissante. La performance du Togo en matière d'investissement privé est supérieure à celle de la moyenne de l'UEMOA [union économique et monétaire ouest-africaine]. Le niveau des investissements privés en pourcentage du PIB se situe à 11,4 % du PIB au Togo contre 8,9 % pour la moyenne de l'UEMOA ». Bref, les performances enregistrées par le Togo, ont généré et continuent de générer des retombées positives pour notre pays. Je peux aligner plusieurs autres exemples. L'amélioration de l'environnement des affaires est un processus et un travail collégial, et nous n'allons pas baisser les bras jusqu'à ce que « l'Or de l'humanité » [allusion à l'hymne national togolais] ne se lise sur les visages de tous les Togolais ».

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Tourisme

40 % des destinations ont assoupli les restrictions

On assiste au redémarrage responsable du tourisme dans le monde à mesure qu'un nombre croissant de destinations assouplissent les restrictions sur les voyages liées à la COVID-19 et s'adaptent à la nouvelle réalité.

• Vivien ATAKPABEM

D'après l'analyse la plus récente de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), 40 % de toutes les destinations dans le monde ont maintenant assoupli les restrictions sur le tourisme international imposées en réponse à la COVID-19. L'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme assure, depuis le début de la crise, un suivi des interventions engagées dans le monde face à la pandémie. Ces derniers chiffres enregistrés le 19 juillet traduisent une hausse par rapport aux 22 % de destinations qui avaient assoupli les restrictions sur les voyages au 15 juin et aux 3 % précédemment au 15 mai. Ils viennent confirmer la tendance d'un mouvement lent, mais continu, d'adaptation et de redémarrage responsable du tourisme international. Parallèlement, on observe néanmoins que sur les 87 destinations ayant maintenant assoupli les restrictions sur les voyages, quatre seulement ont levé complètement toutes les restrictions, les 83



autres ayant procédé à des assouplissements tout en maintenant des mesures en place comme la fermeture partielle des frontières. Cette dernière édition en date du Rapport de l'OMT consacré aux restrictions sur les voyages montre en outre que 115 destinations (53 % de toutes les destina-

tions dans le monde) gardent leurs frontières totalement fermées au tourisme.

Une reprise responsable est possible

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « Il est pos-

sible de faire redémarrer le tourisme de manière responsable et en assurant la santé publique tout en soutenant aussi l'activité d'entreprise et les moyens d'existence. À mesure que les destinations continuent d'assouplir les restrictions sur les voyages,

la coopération internationale revêt une importance primordiale. Le tourisme mondial peut, de la sorte, gagner la confiance de la population, laquelle représente un socle fondamental alors que nous sommes engagés ensemble dans un effort d'adaptation à la nouvelle réalité d'aujourd'hui. » Le rapport de l'OMT fait ressortir que les destinations plus dépendantes du tourisme sont plus susceptibles d'assouplir les restrictions sur les voyages. Sur les 87 destinations ayant assoupli les restrictions récemment, 20 sont des petits États insulaires en développement (PEID), dont bon nombre pour lesquels le tourisme représente un pilier central de l'emploi, de la croissance économique et du développement. Le rapport montre aussi qu'environ la moitié (41) de toutes les destinations ayant assoupli les restrictions sont en Eu-

rope, confirmant le rôle de première ligne que tient la région dans le redémarrage responsable du tourisme. De nombreuses destinations toujours dans un confinement de longue durée Concernant les 115 destinations qui gardent leurs frontières totalement fermées au tourisme international, le rapport fait apparaître qu'une majorité (88) ont leurs frontières totalement fermées au tourisme international depuis plus de 12 semaines. Le coût lié aux restrictions sur les voyages imposées en réponse à la COVID-19 est d'une ampleur historique. Cette semaine, l'OMT a fait paraître les données sur l'impact de la pandémie sur le tourisme, montrant les pertes à la fois en arrivées de touristes et en recettes. Ces chiffres font apparaître qu'à la fin mai, la pandémie avait déjà entraîné un manque à gagner de 320 milliards d'USD, soit déjà trois fois le coût de la crise économique mondiale de 2009.

Renforcement de capacité

100 primo-entrepreneurs bientôt outillés

Dans le cadre du programme d'incubation de la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo (CCIT) 100 primo-entrepreneurs vont bénéficier d'une formation sur le site industriel d'Agbélouvé.

• Bernard AFAWOUBO

Moteur du développement économique, l'entrepreneuriat occupe aujourd'hui une place importante dans la sphère économique d'un pays. Il est primordial de donner un coup de pouce à ces jeunes qui ont le goût du risque surtout du risque calculé. Ainsi 100 primo-entrepreneurs bénéficieront d'une formation sur le site industriel d'Agbélouvé, ceci dans le cadre du programme d'incubation de la Chambre de Commerce et d'industrie du

Togo. Selon le premier responsable de cette institution, Germain Mèba Essohouna, il s'agit d'un système de mentorat et d'un accompagnement. Aussi ce programme ambitieux vise spécialement les entreprises industrielles porteuses de projets de production, de transformation et de commercialisation de produits agricoles, textiles. Et permettra la mise en place d'un pool de PMI industrielles. En outre, les PMI incubées bénéficieront de partenariat avec des entreprises de transformation existantes

pour leur essor. Elles auront également accès à des facilités de financement du MIFA et d'autres fonds d'investissement plus précisément des chambres de commerce ou le crédit bailleur africain Lease Togo. A en croire la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo, les financements qui seront mobilisés aideront les entrepreneurs agricoles à réaliser leurs projets et à créer sur 03 ans, près de 30000 emplois directs et indirects. Soulignons que leurs plans d'affaires sont en cours de finalisation.



Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Avis d'Appel d'Offres Ouvert

AAAO N° 013/07/2020/MICROSOL-UEMOA/plat-agri

REALISATION DE PLATEFORMES AGRICOLES INTEGREES DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DE PRODUITS, UTILISANT L'ENERGIE PRODUITE PAR UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LES HUIT (08) PAYS MEMBRES DE L'UEMOA

1. La Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER), a signé une Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec la Commission de l'UEMOA pour la mise en œuvre du projet MICROSOL-UEMOA. Ce projet consiste au développement de plateformes agricoles intégrées de production, de transformation et de conservation de produits, utilisant l'énergie produite par une centrale solaire.
2. L'entreprise SCHNEIDER ELECTRIC France fabrique le système énergétique MICROSOL-UEMOA qu'elle envoie ensuite à DAP aux ports des pays concernés.
3. Les unités MICROSOL-UEMOA sont des solutions innovantes de production combinée d'énergie solaire thermique et photovoltaïque (les systèmes énergétiques) fournies par SCHNEIDER ELECTRIC France. Elles sont en cours de réalisation par les entreprises ENERGIE R du Sénégal et ASEMI du Bénin à la suite d'un appel d'offres international.
4. La SABER invite, par les présents Appels d'Offres Ouverts, tous les opérateurs de l'Union intéressés par le présent avis, à présenter leurs offres en hors taxes sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation des applications connectées au système énergétique MICROSOL au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo pour les opérations suivantes :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (DAO/PAYS)	LOT
DAO BENIN	LOT UNIQUE <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un hangar - La construction d'un magasin de stockage - La construction d'un bâtiment de transformation de tomate en purée de tomate et de chambre froide ; - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement et la construction de deux étangs piscicoles ; - La construction d'une station de pompage d'eau potable - L'aménagement de la parcelle de goutte à goutte - L'aménagement d'une prise d'eau en rivière - La fourniture et la pose des conduites du réseau d'alimentation en eau de l'unité de transformation de tomate en purée de tomate et de la parcelle d'irrigation goutte à goutte ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers
DAO BURKINA FASO	LOT UNIQUE <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un silo de luzerne ; - La construction d'un bâtiment de pasteurisation et de la chambre froide ; - La construction d'un bâtiment de transformation de tomate, le magasin, logement et bureau ; - La construction d'une clôture grillagée ; - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement des parcelles d'irrigation goutte à goutte et de production de fourrage ;

	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau des unités de pasteurisation et de transformation de tomate en purée de tomate ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ ; - La réalisation d'un forage et des réseaux en eau pour l'irrigation goutte à goutte et d'aspersion pour la production de fourrage ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers.
DAO COTE D'IVOIRE	Lot 1 : Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte Lot 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole Lot 3 : <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de séchage solaire de fruits et légumes - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général
DAO GUINEE BISSAU	Lot 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte - Système d'exploitation rizicole par irrigation gravitaire Lot 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole Lot 3 : <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation du riz (étuveuses) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de transformation de tomates - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins

	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général
DAO MALI	Lot 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte Lot 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole Lot 3 : <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation du riz (étuveuses) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de transformation de tomates - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général
DAO NIGER	LOT UNIQUE <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un silo de luzerne ; - La construction d'un bâtiment de pasteurisation et de la chambre froide ; - L'aménagement de la parcelle de production de fourrage ; - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau de l'unité de pasteurisation ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ ; - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau pour la parcelle de production de fourrage ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers
DAO SENEGAL	Lot 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation agricole pour la production de riz et maïs irrigués par aspersion. Lot 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Système de chauffage de bassins piscicoles - Unité de transformation du riz (batteuse) - Unité de fabrication de glace alimentaire - Unité de fabrication de provende piscicole - Unité de séchage solaire autonome de poissons - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins
DAO TOGO	<ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un hangar et du local de chambre froide - La construction d'un magasin de stockage - La construction d'une aire de séchage au soleil - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement et la construction de deux étangs piscicoles ; - La construction d'une bache à eau ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers.

5. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, selon les procédures internes de la SABER-ABREC.

6. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER) ; Place de la Réconciliation, Qt. Achanté, Lomé – TOGO, Tel. : +228 22 53 66 00, E-mail : infos@saber-abrec.org, copie fbchira@saber-abrec.org, tous les jours ouvrables de 9 h 00 mn à 12 h 00 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- 8.1 Le soumissionnaire donnera la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences d'expérience et capacité financière ci-après :
- Le Soumissionnaire devra fournir, comme preuve de capacité financière, une attestation écrite que son chiffre d'affaires moyen annuel pour les trois (03) dernières années est au moins égal à trente millions (30 000 000) F CFA.
 - Le soumissionnaire fournira une caution égale à deux millions (2 000 000 F CFA) pour une durée de validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

8.2 Le soumissionnaire devra donner la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences d'expérience et capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté, au cours des cinq (05) dernières années, au moins un (01) marché similaire dans le domaine agronomique et/ou énergie solaire.
- Avoir une expérience générale en électricité et/ou énergie solaire.
- Fournir un curriculum vitae (CV) d'un ingénieur spécialiste en agronomie et en énergie solaire avec cinq (05) années d'expérience ou un assimilé dans les travaux en rapport avec le Marché ;
- Fournir un CV d'un technicien de niveau minimal Technicien Supérieur avec trois (03) années d'expérience ou un assimilé avec (05) années d'expérience dans les travaux en rapport avec le Marché ;
- Fournir les brochures, notices techniques du matériel à fournir avec les caractéristiques conformes à celles proposées par le maître d'ouvrage et de préférence en langue française ;
- Fournir la liste du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux ;
- Le soumissionnaire fournira la preuve écrite que les fournitures qu'il propose en exécution du présent marché sont en état de marche et conformes aux normes fixées dans les spécifications techniques.
- Les soumissionnaires devront joindre à leur offre un planning de livraison et d'installation des fournitures et équipements.

9. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessus mentionnée ou le recevoir par courriel, contre attestation de paiement d'une somme non remboursable

de cinquante mille Francs (50 000 F) CFA, soit par virement bancaire, soit en espèce, sur le compte N° TG116 1001 30360192001 83 ouvert au nom de "ABREC" ouvert dans les livres de ORABANK TOGO.

10. Les offres devront être soumises, soit physiquement, soit en version numérique, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 17 août 2020 à 10 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 17 août 2020 à 11 heures TU dans la salle de réunion du 3ème étage du siège de la SABER.

11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera sur son site internet, sur celui de l'UEMOA et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution.

12. L'autorité contractante tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'ouverture des offres.

La Personne Responsable de Passation des Marchés,
SABER-ABREC

Réponse au COVID-19

La CEDEAO encourage le développement du numérique

La CEDEAO encourage l'engagement et la coopération pour le développement d'une économie numérique lors du 12e Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (WAIGF).

● Nicole ESSO

La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a réuni divers groupes de parties prenantes de la région et au-delà lors du 12e Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (WAIGF) pour s'engager alors que la région renforce ses progrès vers le développement en cours de l'économie numérique. Le forum de visioconférence de deux jours sur le thème central «Inclusion et accès numériques en Afrique de l'Ouest en réponse au COVID-19» s'est tenu du 22 au 24 juillet 2020. Le forum vise à renforcer la participation active de divers groupes de parties prenantes à la gouvernance de l'Internet débat sur l'utilisation d'Internet, exploration du paysage numérique dans le contexte du COVID-19, qui incluait l'impact de la confiance et de la vie privée dans la pandémie actuelle du COVID-19, la cybersécurité et la cybercriminalité à l'ère de la coopération numérique et au-delà. Le Commissaire aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information de la CEDEAO, le Dr Zouli Bonkoungou, a souligné pourquoi les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) restent la clé de la réalisa-



tion d'une Afrique de l'Ouest socio-économique viable, compétitive dans tous les domaines. Il a noté les défis du COVID 19 auxquels la région est actuellement confrontée et a souligné l'importance de proposer des solutions régionales à ceux-ci afin de garantir que le développement de la région est sur la bonne trajectoire avec des impacts positifs pour les populations. Le Dr Bonkoungou a encouragé toutes les parties prenantes à contribuer aux conversations en cours qui peuvent façonner le développement de la région. Le Ministre de l'information et des communications de la Sierra Leone, l'hon. Mohamed Rahman Swaray, représenté par son vice-ministre, a indiqué l'engagement de son gouvernement à intensifier le développement des services TIC / Télécom afin de créer une Sierra Leone intégrant le nu-

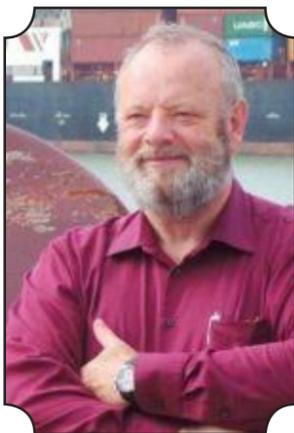
mérique afin de transformer leur économie en une économie numérique. Il a encouragé des discussions ouvertes et honnêtes sur les barrières telles que l'accès à Internet à large bande qui inhibent les exclus sur le plan numérique et social. Il a souligné la nécessité de développer des politiques fondées sur des données factuelles qui aborderont les questions d'opportunité, d'accès, de connaissances et de compétences à tous les niveaux pour créer des sociétés «inclusivement numériques» étaient à la fois la capacité et l'opportunité d'utiliser les technologies en ligne aussi inclusives que possible. L'École de l'Afrique de l'Ouest sur la gouvernance de l'Internet (WASIG) pour encadrer la prochaine génération d'experts en gouvernance de l'Internet pour la région de l'Afrique de l'Ouest a précédé le forum.

Lutte contre la piraterie maritime

Le port de Cotonou introduit de nouvelles redevances

Au Bénin, le mouillage dans les eaux du port autonome de Cotonou (PAC) engendrera désormais des coûts supplémentaires. C'est à la faveur de l'introduction de nouvelles redevances dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime.

La sécurisation des côtes béninoises a un coût et l'Etat veut faire participer les principaux acteurs portuaires. Le 28 juillet 2020, le directeur général du port autonome de Cotonou, Joris Albert Thys (photo), a pris une note circulaire portant instauration de redevances relatives à la lutte contre la piraterie maritime, conformément à un récent arrêté ministériel en date du 13 juillet. Selon ladite circulaire adressée aux agents maritimes et aux consignataires, le montant des nouvelles redevances varie, selon qu'il s'agit de navires ayant à bord leur propre équipe armée de protection embarquée (EAPE) ou de navires n'en ayant pas. Dans le second cas par exemple, des éléments des forces armées béninoises



seront mis à leur disposition contre paiement d'une somme de 350 000 FCFA pour les bateaux de moins de 100 m, et de 450 000 FCFA pour les navires de plus de 100 m. Au départ du quai ou de la rade, l'escorte par la garde armée sera également facturée à hauteur de 360 000 FCFA. « Ces nouvelles rede-

vances comme toute redevance sur escale doivent être payée avant l'accostage des navires. Elles sont prises en compte dans les avances sur compte d'escale à payer par les consignataires », précise le PAC. En janvier 2020, la plateforme avait déjà pris 10 mesures en vue de renforcer la protection des navires en rade contre les actes de piraterie. Mais jusqu'ici, celles-ci n'ont pas été de nature à décourager les pirates qui continuent de sévir. Tout récemment le 17 juillet, le pétrolier MT Curacao Trader a été arraisonné au large des côtes béninoises et treize marins russes et ukrainiens ont été kidnappés. C'est le 8e incident du genre depuis le début de l'année 2020.

Avec Agence Ecofin

Côte d'Ivoire

Banque Atlantique équipe six centres de dépistage du cancer

La filiale du Groupe Banque centrale populaire (BCP) du Maroc, Banque Atlantique, soutient la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus en Côte d'Ivoire.

Après 2017 où elle a apporté au Programme national de lutte contre les cancers (PN-LCa) un soutien qui a permis l'acquisition d'équipements médicaux pour le CHU de Bouaké, les CHR de Daloa et de Séguéla ainsi que le renforcement des capacités d'actions de 50 médecins et du personnel soignant, Banque Atlantique a renouvelé son engagement dans la lutte contre les deux formes de cancer les plus mortelles pour la femme. La banque a fait don au PNLCa de matériels de santé composés d'un lot d'appareils de cryothérapie, destinés à équiper six centres de dépistage du cancer, opérationnels dans des villes de l'intérieur du pays. Ces appareils de cryothérapie ont été attribués aux centres de dépistage des communes d'Adzopé, Agnibilékro, Akoupé, Bettié, Bouna et Tanda, en vue de stopper la progression du cancer par le traitement des lésions précancéreuses. Lors de la remise officielle de l'important lot de matériel médical qui s'est déroulée le mercredi 04 mars 2020 à Abidjan, le



directeur général de Banque Atlantique, Arsène Coulibaly, a réaffirmé l'ambition de la banque en matière d'actions sociales dans la droite ligne des initiatives du groupe BCP. Des initiatives qui prennent forme à travers des projets mis en œuvre dans les pays de la zone UEMOA et en Guinée. « Banque Atlantique se mobilise pour la sensibilisation des femmes sur la dangerosité des cancers auxquels elles sont le plus exposées, les incitant à opter pour le dépistage volontaire afin d'augmenter leur chance de guérison en cas de maladie », a déclaré Arsène Coulibaly. La banque

est consciente que la prévention est le levier majeur, donc un moyen efficace d'agir contre les cancers. Pour sa part, le professeur Innocent Adjobi, directeur-coordonnateur du PNLCa, a affirmé que la gratuité des examens et des soins, « rendue possible par Banque Atlantique lors de cette opération », permettra assurément d'améliorer le taux de fréquentation des six centres de dépistage ciblés. « Les frais précédemment exigés pour le dépistage volontaire constituaient un frein pour les femmes concernées », a-t-il soutenu.

Minutes-eco.com

Sénégal

L'Etat exonère la TVA sur le matériel dédié aux énergies renouvelables

Le Gouvernement du Sénégal, par arrêté interministériel n° 010 158 du 28 mai 2020, vient d'exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) une liste de vingt-deux (22) matériels entrant dans la production d'énergies renouvelables de source solaire, éolienne et biogaz. L'arrêté a été signé par le Ministre des Finances et du Budget et le Ministre du Pétrole et des Energies.

La liste des matériels destinés à la production d'énergie solaire exonérés, concerne le panneau solaire photovoltaïque, le capteur ou panneau solaire thermique, l'onduleur solaire, la batterie solaire, le kit de chauffe-eau solaire, le régulateur de charge, le kit de lampe solaire, le lampadaire solaire comprenant panneau solaire, batterie contrôleur et lanterne ainsi que le kit de pompage solaire comprenant panneau solaire, contrôleur et pompe. Pour les matériels destinés à la production d'énergie éolienne, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée concerne la tour, la pale, le rotor, la nacelle et le moyeu. En ce qui concerne les matériels destinés à la production d'électricité et de chaleur à partir du biogaz, il s'agit du réchaud à biogaz, de l'analyseur de débit à biogaz, du bio digesteur préfabriqué, de la pompe à biogaz, de l'appareil de désulfuration, du piège à eau, du groupe électrogène à biogaz et de



l'appareil mélangeur de substrats. Les équipements à exonérer sont certifiés par les organismes internationaux de certification qui participent au schéma d'évaluation de la conformité. Cette certification fait l'objet d'un contrôle par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) pour vérifier son authenticité en vue de délivrer un quitus. Les exonérations sont délivrées par la Direction Générale des Douanes ou la Direction des Impôts et Domaines sur présentation des documents justificatifs. Ces mesures prises par le gouvernement ont

pour objectif de faire baisser de manière substantielle les coûts d'acquisition de ces équipements (18%) pour faciliter l'accès à l'énergie et particulièrement à l'électricité, dans le milieu rural. Ils entrent dans le cadre de la politique d'accès universel à l'électricité à l'horizon 2025, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de promotion des énergies renouvelables. Aussi, le Gouvernement vient de satisfaire, à travers cette exonération de TVA, une vieille doléance des acteurs du secteur des énergies renouvelables.

BRVM 10 118,72

Variation Jour ↑ **0,29 %**

Variation annuelle ↓ **-20,38 %**



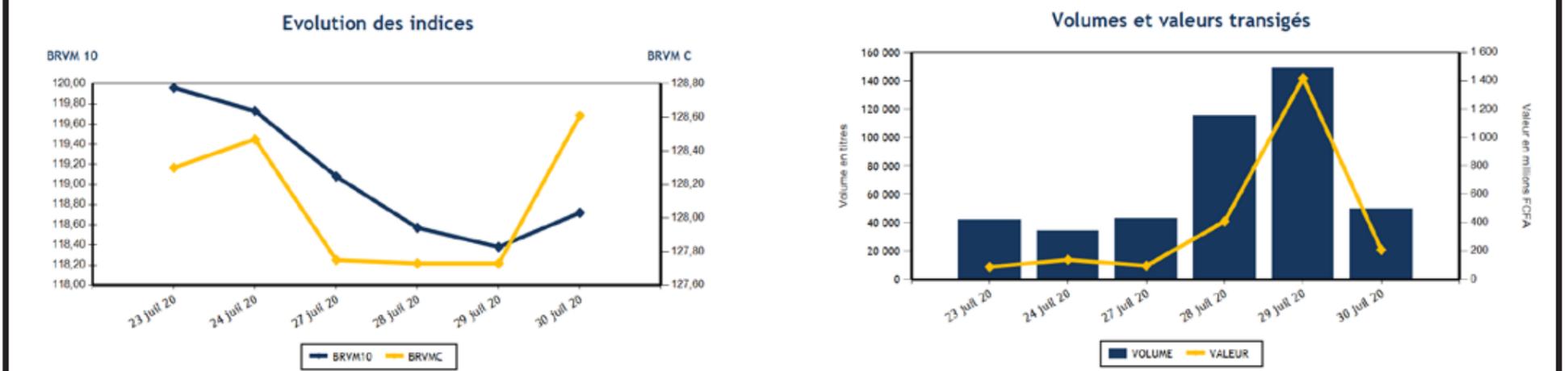
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 146 jeudi 30 juillet 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 128,61

Variation Jour ↑ **0,69 %**

Variation annuelle ↓ **-19,24 %**



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 864 300 562 411	0,69 %
Volume échangé (Actions & Droits)	38 113	-74,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	98 162 095	-93,07 %
Nombre de titres transigés	34	-8,11 %
Nombre de titres en hausse	14	40,00 %
Nombre de titres en baisse	9	-40,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-8,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTLC)	1 370	6,61 %	-19,41 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	7 700	6,43 %	0,00 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 600	5,88 %	-44,36 %
PALM CI (PALC)	1 160	5,45 %	-36,26 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 900	5,07 %	7,21 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 095 628 337 280	-0,18 %
Volume échangé	11 214	3 298,18 %
Valeur transigée (FCFA)	112 139 814	3 505,78 %
Nombre de titres transigés	4	33,33 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	1 760	-7,37 %	-35,77 %
SAPH CI (SPHC)	1 020	-5,12 %	-22,14 %
BICI CI (BICC)	4 850	-4,90 %	-28,68 %
BERNABE CI (BNBC)	675	-3,57 %	-3,57 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 800	-3,18 %	-9,52 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	33,52	-0,12 %	-10,99 %	17 262	16 937 660	52,90
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	370,55	0,96 %	-25,20 %	5 527	44 402 995	8,11
BRVM - FINANCES	15	52,39	0,46 %	-14,10 %	9 330	30 010 690	5,83
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	0,00 %	-13,01 %	1 200	1 560 000	7,54
BRVM - AGRICULTURE	5	57,27	-0,64 %	-33,31 %	730	726 460	5,32
BRVM - DISTRIBUTION	7	213,54	1,87 %	-15,68 %	4 064	4 524 290	10,25
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	0,00 %	-18,37 %	0	0	3,10
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,49	
Taux de rendement moyen du marché	10,41	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,96	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	68	
Volume moyen annuel par séance	2 237,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	3 593 259,42	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,63	
Ratio moyen de satisfaction	36,08	
Ratio moyen de tendance	2 206,86	
Ratio moyen de couverture	4,53	
Taux de rotation moyen du marché	0,00	
Prime de risque du marché	-0,62	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
BP 896 Cotonou
Tél : (229) 21 91 21 26
Fax : (229) 21 91 21 27



BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
du Burkina Faso
BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (226) 20 30 87 73
Fax : (226) 20 30 87 74



CÔTE D'IVOIRE
Chambre Régionale des Valeurs Mobilières
d'Agriculture et des Services de Côte d'Ivoire
18, Rue Joseph ANOMA
01 BP 3002 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 58 90
Fax : (225) 20 31 58 91



GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau
Rue de la Liberté
CP 63 Bissau
Tél : (246) 338 18 02 Fax : (246) 338 18 02



MALI
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
de Mali, Place de la constitution
BP 17 Bamako
Tél : (225) 44 98 18 99
Fax : (225) 44 98 18 91



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
de Niamey, Place de la constitution
BP 11 Niamey
Tél : (227) 20 73 48 82
Fax : (227) 20 73 48 82



SENEGAL
7, rue Jean Moulin
BP 8886 Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 401 15 18
Fax : (221) 33 401 15 18



TOGO
4801, Boulevard G. GOMAGNONNE Eyadéma,
Municipalité S2S Togo
BP 3282 Lomé
Tél : (228) 22 49 23 18
Fax : (228) 22 38 23 41

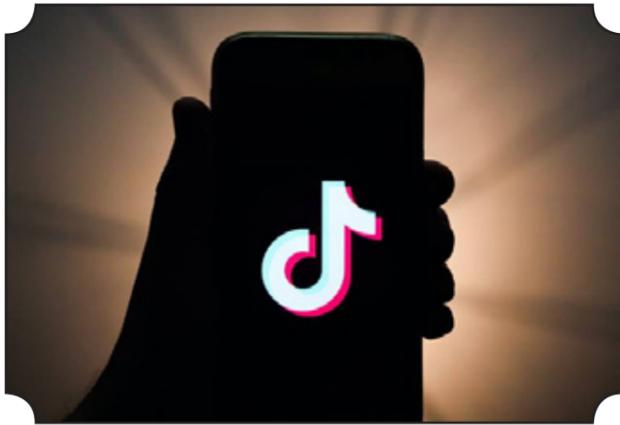
BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Etats-Unis

Microsoft veut racheter TikTok

Microsoft a annoncé dimanche 2 août être toujours en discussion pour acquérir les opérations américaines de l'application vidéo TikTok.

L'entreprise a déclaré dans un communiqué qu'elle prévoit de terminer ces "discussions" avec la société mère de l'application, ByteDance, "au plus tard le 15 septembre 2020". Cette annonce intervient après que le président américain Donald Trump a déclaré aux journalistes à bord d'Air Force One que son administration allait interdire l'application chinoise en invoquant des problèmes de sécurité, ce qui a suscité une inquiétude et une panique généralisées parmi les créateurs du populaire réseau social. Selon un article des journalistes accrédités à la Maison Blanche publié vendredi, Donald Trump a affirmé qu'il avait "le pouvoir" d'interdire TikTok "avec un ordre exécutif ou autre" (qui équivaut à un décret présidentiel en France). Cependant, on ne sait pas clairement de quelle autorité il dispose pour interdire complètement l'application aux États-Unis. Selon le communiqué, le PDG de Microsoft, Satya Nadella, s'est entretenu avec Donald Trump et poursuivra ses efforts pour acheter TikTok aux États-Unis. "Microsoft comprend pleinement l'importance de répondre aux préoccupations du président", est-il écrit dans le communiqué. "L'entreprise s'engage à acquérir TikTok sous réserve d'une évaluation complète de la sécurité et devra apporter des bénéfices économiques aux États-Unis, y compris



au Trésor américain." TikTok appartient à l'entreprise de la tech ByteDance, une société chinoise dont le siège est à Pékin. "Les discussions avec ByteDance s'appuieront sur une notification faite par Microsoft et ByteDance au Comité pour l'investissement étranger aux États-Unis (CFIUS)", a écrit Microsoft dans sa déclaration. "Les deux sociétés ont fait part de leur intention d'étudier une proposition préliminaire qui impliquerait l'achat du service TikTok aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande et qui aboutirait à ce que Microsoft possède et exploite TikTok sur ces marchés", a poursuivi la société, ajoutant qu'elle pourrait inviter d'autres investisseurs américains "sur une base minoritaire".

Les données seraient transférées aux États-Unis

Avec le succès grandissant

de l'application, les responsables américains se sont inquiétés des liens de l'application avec la Chine et de l'accès du gouvernement étranger aux données des utilisateurs et à la modération du contenu. Si Microsoft devait racheter TikTok aux États-Unis, la société a déclaré qu'elle "veillerait à ce que toutes les données privées des utilisateurs américains de TikTok soient transférées et restent aux États-Unis". "Dans la mesure où ces données sont actuellement stockées ou sauvegardées en dehors des États-Unis, Microsoft s'assurerait que ces données sont supprimées des serveurs en dehors du pays après leur transfert", a déclaré l'entreprise dans le communiqué. La société a continué en disant que les discussions sont encore au stade "préliminaire" et qu'"il n'y a aucune garantie qu'une transaction impliquant Microsoft aura lieu".

Business Insider

Japon

L'économie est repartie au mois de juin

Après l'état d'urgence mis en place en avril-mai face au coronavirus, plusieurs indicateurs confirment le redémarrage de l'économie japonaise.

Baisse surprise du chômage et rebond supérieur aux attentes de la production industrielle: deux indicateurs publiés vendredi ont confirmé le redémarrage de l'économie japonaise en juin après l'état d'urgence mis en place en avril-mai dans le pays face au coronavirus. La proportion de demandeurs d'emploi par rapport à l'ensemble de la population active s'est fixée à 2,8% le mois dernier, après 2,9% en mai. Le consensus d'économistes avait prédit une nouvelle hausse à 3,1%. Signe de la reprise de l'activité dans le pays, le chômage partiel, qui avait concerné près de six millions de Japonais au pic de l'état d'urgence dans le pays en avril, est retombé à 2,36 millions de personnes en juin (près de 4% de la population active), selon les données du ministère des affaires intérieures. Même si la crise économique liée à la pandémie touche durement le pays, celui-ci fait toujours face à une pénurie de main-d'œuvre dans divers secteurs face à l'important vieillissement démographique de sa population. Ce contexte local particulier a fait que de nombreuses entreprises japonaises ont préféré ne pas licencier leurs salariés durant l'état d'urgence, pour s'épargner un processus de recrutement potentiellement long au moment du redémarrage de l'activité.

Automobiles, machines-outils



Le ratio entre l'offre et la demande d'emploi s'est toutefois encore rétréci en juin, à raison de 111 offres pour 100 demandeurs, contre 120 offres pour 100 demandeurs en mai, a détaillé le ministère. Aussi le taux de chômage au Japon devrait-il de nouveau augmenter dans les mois à venir, car la demande d'emploi «augmente bien plus vite» que l'offre, selon une note de Capital Economics, qui table toujours sur un taux de chômage proche de 4% en fin d'année. Une autre surprise positive est venue de la production industrielle japonaise, qui a augmenté de 2,7% en juin sur un mois, alors que les analystes du consensus Bloomberg s'attendaient à un rebond plus modéré (+1%). Cela met fin à une série de quatre mois d'affilée de déclin de la production industrielle en raison de la pandémie, avec notamment un plongeon de 9,8% en avril – un record depuis la catastrophe nucléaire

de Fukushima en 2011 – et une chute de 8,9% en mai. Les expéditions de produits manufacturés nippons ont également augmenté de 5,2% en juin sur un mois, mais les stocks ont continué à diminuer (-2,4%), selon les chiffres du ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI). Les secteurs de l'automobile, des machines-outils et des produits plastiques ont principalement contribué à la remontée de la production en juin. Malgré les incertitudes liées à la pandémie de Covid-19 qui regagne du terrain dans le monde, les industriels nippons sondés par le ministère misent sur une forte hausse de 11,2% de leur production en juillet sur un mois et de 9,2% en août. Les ventes au détail au Japon ont par ailleurs nettement rebondi en juin sur un mois (+13,1%), selon un autre indicateur publié jeudi, lui aussi supérieur aux attentes.

(ATS/NXP)

Coronavirus

L'Allemagne glisse vers une profonde récession

Pour 2020, Berlin table sur une récession de 6,3%. C'est néanmoins mieux que ses partenaires européens. Les PIB français, italien et espagnol pourraient se contracter de plus de 10%.

L'Allemagne a subi au deuxième trimestre une chute historique de 10,1% de son produit intérieur brut, plongeant la première économie européenne dans sa pire récession de l'après-guerre et alimentant les craintes de déflation, malgré des signes de reprise. Le choc de la pandémie a «mis en cendre presque dix ans de croissance» allemande, résume Florian Hense, économiste chez Berenberg. Ce plongeon «historique» du PIB selon un communiqué ce jeudi de l'office fédéral des statistiques Destatis, attribué aux «conséquences de la pandémie», dépasse largement la contraction de 4,7% au premier trimestre 2009, pic de la crise financière. Au ralentissement économique s'ajoute désormais le spectre de la déflation, les prix ayant

baissé en juillet pour la première fois depuis 2016, à -0,1%, selon des chiffres officiels provisoires publiés jeudi. En cause: les prix de l'énergie ainsi que la baisse temporaire de la TVA, décidée pour stimuler la conjoncture.

Choc

Ces derniers mois, l'économie allemande a subi un choc multiforme: le confinement décrété pour ralentir la propagation du Covid-19 a paralysé la production dans de nombreux secteurs, nettement ralenti les échanges et bridé la consommation. L'industrie allemande fortement exportatrice, déjà en souffrance avant la pandémie en raison des tensions commerciales internationales et des inquiétudes liées au Brexit, a été frappée de plein

fouet. Au premier trimestre, quelques semaines de confinement ont suffi à plonger l'Allemagne dans une récession de 2%, selon des données révisées publiées jeudi par Destatis, contre -2,2% précédemment annoncés. En avril, au plus fort des restrictions, la production manufacturière a chuté de 17,9%; les commandes à l'industrie ont fléchi de 25,8% et les exportations se sont, elles, effondrées de 31,1%. Comparé au deuxième trimestre de 2019, le PIB recule de 11,7% en données corrigées de l'inflation. Mais ces chiffres, aussi frappants soient-ils, ne sont qu'un «coup d'oeil dans le rétroviseur», alors que «l'économie allemande s'est déjà reprise», nuance Carsten Brzeski, économiste de la banque ING.

Stabilisation

Bénéficiant d'une situation sanitaire meilleure que celle de ses voisins, l'Allemagne a levé à partir de mai la plupart de ses mesures de restrictions et relancé son économie. Signe de stabilisation, le taux de chômage est resté au même niveau en juillet qu'en juin, à 6,4%, après trois mois consécutifs de hausse. Un fort rebond est désormais attendu par les experts. «Le pire trimestre pourrait être suivi par le meilleur», affirme Carsten Brzeski. L'économie est tirée par la demande intérieure - consommation, services et construction - qui relève la tête plus vite que l'industrie. Berlin a adopté en juin un paquet de 130 milliards d'euros destiné justement à encourager la consommation, dont la baisse de la TVA et une allocation supplémen-

taire de 300 euros par enfant pour les parents. En plus des mesures de soutien au niveau national, l'Allemagne compte également profiter du plan de relance européen de 750 milliards d'euros, décidé par les 27 à Bruxelles mi-juillet et qu'elle a largement porté. Le gouvernement prévoit un retour de la croissance au plus tard à partir d'octobre, un rebond de 5,2% dès 2021 et un niveau de production équivalent à l'avant-crise en 2022.

«Vents contraires»

Pour 2020, Berlin table sur une récession de 6,3%. L'Allemagne s'en sortirait ainsi mieux que ses partenaires européens alors que le PIB français, italien et espagnol pourraient se contracter de plus de 10%, selon la Commission européenne. Mais

la durabilité de la reprise allemande dépendra largement d'un redressement du commerce international, lui-même suspendu à l'évolution de la pandémie. Après le rebond, «le rythme du rattrapage pourrait bientôt ralentir à nouveau», a prévenu Fritzi Köhler-Geib, cheffe économiste de la banque publique KfW, car l'industrie exportatrice «fait face à de nombreux vents contraires en raison de la dynamique des infections» dans le monde. Comme d'autres pays Européens, l'Allemagne connaît elle-aussi une recrudescence des infections en cette période de vacances estivales, et l'institut allemand de veille épidémiologique Robert Koch a exprimé mardi ses «grandes inquiétudes» face aux chiffres en hausse.

(AFP/NXP)

**Demande de Renseignement de Prix N°002/07/PRMP/2020
relative aux travaux d'aménagement partiel de la rivière Eké au profit de la commune
Ogou 1**

La commune Ogou 1 a obtenu des ristournes de 15% de l'exploitation des tecks de la forêt classée sur le territoire communal pour financer la réalisation d'un projet socio collectif et a l'intention d'effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux d'aménagement partiel de la rivière Eké conformément au plan de développement de la commune.

La commune sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux.

Le marché sera conclu pour une durée de six (06) mois non inclus la période d'assistance.

Les variantes ne seront pas autorisées.

La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix (DRP) tel que défini dans le code des marchés publics et ses textes d'application.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la commune et prendre connaissance des documents de demande de renseignement de prix au bureau du chargé des projets de la Mairie, tous les jours ouvrables de 8 h 30 min à 11 h 30 min et de 15 h à 17h 00 min ou par mail prmp.commune.ogou1@gmail.com

Les exigences en matière de qualifications sont :

a- Capacité financière :

- Avoir réalisé durant les années 2017, 2018 et 2019, un chiffre d'affaire moyen égal au moins à zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés par des experts-comptables ou comptables agréés) des années 2017, 2018 et 2019.

- Justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à la moitié de l'offre.

NB : les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) exigés, sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

b- Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

- Disposer d'au moins un spécialiste de niveau BAC+3 ou plus en génie civil ou tout autre diplôme en rapport avec les prestations et justifiant d'au moins deux (02) missions similaires au cours des cinq dernières années.

c- Situation légale des entreprises

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

- Etre en règle vis-à-vis de l'administration en fournissant les pièces administratives énumérées à la clause IC 11.1 des données particulières de la Demande de renseignement de prix.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de renseignement de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau du chargé des projets de la Mairie, 1^{er} étage.** La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu. Le Dossier de demande de renseignement de prix sera remis main à main au candidat.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Commune Ogou 1/ Personne Responsable des Marchés Publics, Atakpamé Togo, au plus tard le mercredi 26 août 2020 à 15 h 00 TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 500 000 F CFA, délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère ayant une institution financière correspondante au Togo permettant d'appeler la garantie.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 26 août 2020 à 15 h 30 minutes TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la mairie.**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

TOYO Yao

HOROSCOPE finance

Bélier Ce ne sont pas des bonnes affaires et des placements intéressants qui manqueront aujourd'hui. Vous n'aurez que l'embarras du choix. Mais il faudra rester vigilant pour ne pas engager vos économies dans un projet perdu d'avance.

Taureau Mars vous rendra exagérément optimiste et vous incitera à sous-estimer les difficultés financières. Alors, efforcez-vous, même devant des propositions alléchantes, de garder la tête froide et d'examiner à fond le problème, sinon vous risquez des pertes.

Gémeaux La chance vous sourira sur le plan matériel. Vous verrez vos revenus augmenter, peut-être par le biais d'une prime ou d'un héritage. Vous ferez de bons achats, surtout s'il s'agit d'articles de luxe ou de collection.

Cancer Le Soleil en aspect favorable vous incitera à bien gérer l'organisation de votre budget. Vous avez contracté des emprunts ? Vous pourrez cette fois les renégocier dans de meilleures conditions et à des taux plus intéressants. Vous avez placé vos économies ? Peut-être auriez-vous intérêt à faire évoluer vos placements et prendre davantage de risques.

Lion Il serait opportun de vous attaquer aujourd'hui à vos problèmes d'argent. Mettez de l'ordre dans vos finances, établissez un budget sévère, payez vos factures, vos impôts. Sinon, vous recevrez une tuile sur la tête !

Vierge Vous ferez partie des signes assez protégés sur le plan financier ; ce ne sera vraiment pas le cas de tout le monde, alors profitez-en. Les astres vont en effet vous aider à tirer votre épingle du jeu. En cas de turbulences, vous saurez réagir vite et bien afin d'éviter les difficultés.

Balance Trois astres, tous gentils, devraient vous permettre de réaliser de bonnes opérations financières. Ce puissant cocktail planétaire devrait vous aider à améliorer vos revenus. Il est possible que l'on vous fasse une proposition très intéressante ; n'hésitez pas à l'accepter. Pensez aussi à réorganiser vos placements ; ils pourront vous rapporter plus. Et puis, pour une fois, tentez le sort aux jeux.

Scorpion A ce train-là, vous allez finir par dévorer la cagnotte qu'on vous a confiée. Soyez un peu plus raisonnable tout de même ! Si vous vous laissez aller, vous risquez de vous empêtrer dans des complications inextricables.

Sagittaire Avec la présente configuration de Neptune, vous manquerez de la plus élémentaire jugeote en matière d'argent. Le mieux serait de remettre à plus tard toutes les décisions importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de réorganisation de vos placements.

Capricorne Uranus vous protégera efficacement, favorisant non plus les jeux comme le Tiercé ou le Loto, mais les gains lors de parties de cartes entre amis. Aujourd'hui, acceptez les invitations des copains dont vous connaissez l'attrait pour le jeu. Vous serez sûrement le plus fort !

Verseau A première vue, tout se présentera pour le mieux côté argent. Pluton et Vénus vous promettent des ressources confortables. Mais c'est compter sans la mauvaise position de Jupiter, qui n'augure rien de fameux. Retards, mauvaise appréciation de vos rentrées d'argent, réclamations d'impayés seront le lot des plus malchanceux d'entre vous. Dans un tel contexte, l'équilibre budgétaire risque d'être difficile à maintenir. Montrez-vous prudent et économe.

Poissons Vous pourrez prendre de judicieuses décisions concernant la gestion de vos biens. En revanche, attention aux initiatives imprudentes et aux dépenses somptuaires ! Sous l'emprise de Neptune, votre réalisme et votre bon sens habituels vous feront probablement défaut. Vous pourriez vous laisser entraîner dans des aventures risquées et perdre de grosses sommes d'argent en raison de mauvais placements.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
e les toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Education

L'examen du CEPD démarre ce jour

Au Togo, l'examen du CEPD (Certificat du Premier Degré) débutera ce mardi 4 août 2020 sur l'ensemble du territoire national.

• Junior AREDOLA

D'après le calendrier officiel, l'examen du CEPD se déroulera sur la période du mardi 4 au jeudi 6 août 2020. Les candidats commenceront demain par les épreuves d'Étude de texte des exercices de Mathématique (Calculs écrits), de l'Éducation civique et morale (ECM) et le dessin. Le lendemain, c'est-à-dire le mercredi 5 août, ils poursuivront avec trois (3) matières : rédaction, problème et l'histoire et géographie.

Le jeudi, ils finiront avec trois autres épreuves, dont l'Éducation scientifique et initiation à la vie pratique (EDUSIVP). Le CEPD est l'examen qui ouvre la voie aux études secondaires. Après donc les élèves de la classe de CM2, ce sera le tour des apprenants de la classe de Première. Le bal des examens de fin d'année scolaire, rappelons-le, a été donné par l'enseignement technique et professionnel. Notamment le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

Coronavirus

Les dates de fin des Coupes d'Afrique de clubs dévoilés

La Coupe de la Confédération 2019-2020 s'achèvera au Maroc à huis-clos, avec les demi-finales le 22 septembre et la finale le 27 septembre à Rabat. La Ligue des champions (C1), elle, se disputera sous forme de matches aller/retour entre les clubs marocains et égyptiens encore en lice. Pour la C1, la Confédération africaine de football (CAF) évalue encore la nécessité de rencontres sans spectateurs. La CAF n'a pas encore défini de lieu et de date pour la finale.

La Confédération africaine de football (CAF) a en grande partie dévoilé ce 3 août les lieux, dates et conditions de fin des coupes d'Afrique de clubs 2019-2020, interrompues depuis plus de 4 mois à cause de la pandémie de Covid-19. La CAF a choisi deux options très différentes pour la Ligue des champions (C1) et la Coupe de la Confédération (C2). Concernant la « petite » coupe d'Afrique, la C2, la CAF a donc opté pour un « final four » qui se déroulera au Maroc et sans spectateurs. Les demi-finales se joueront le 22 septembre avec Pyramids FC (Égypte) contre Horoya (Guinée) à Casablanca, et le duel marocain RS Berkane contre HUSA

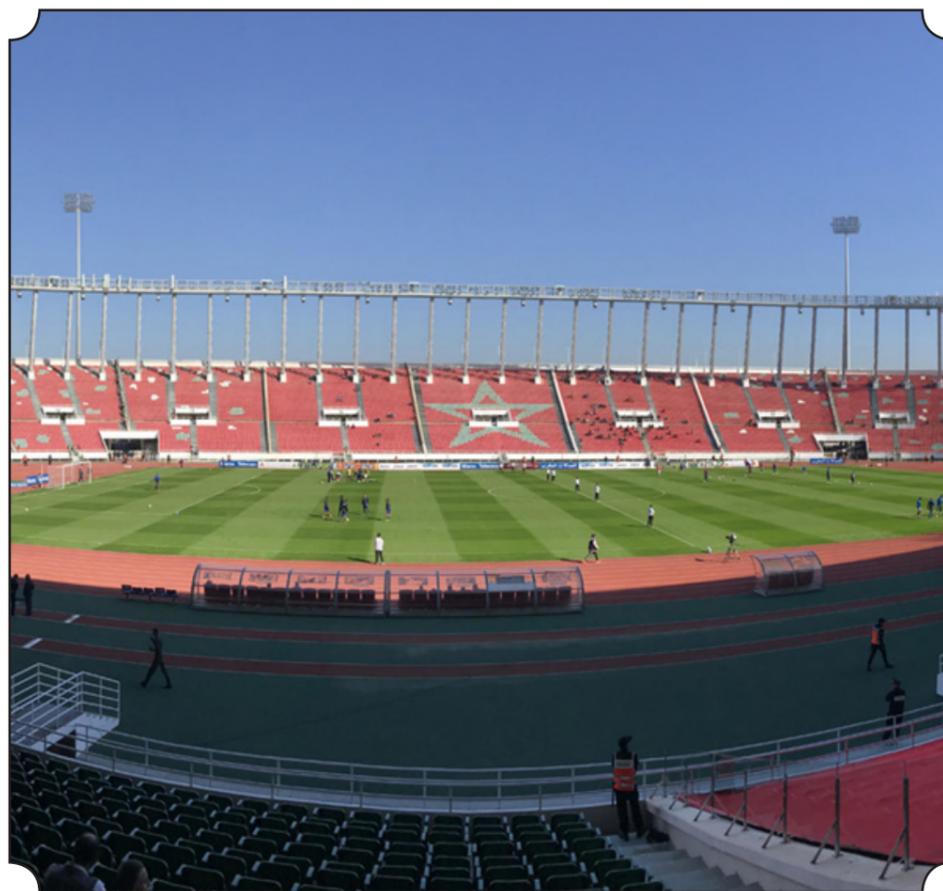
à Rabat. C'est également à Rabat qu'aura lieu la finale le 27 septembre.

Ligue des champions : des matches aller/retour et une finale à définir

Pour la C1, suite à un refus du Cameroun d'héberger la fin du tournoi, la CAF a préféré rester sur le principe de matches/aller retour, la fin de la compétition opposant deux clubs marocains à deux clubs égyptiens (Raja Casablanca – Zamalek, ainsi que Wydad Casablanca – Al Ahly). « Conformément au principe d'équité, il a été décidé de ne pas recourir à un Final Four en Égypte ou au Maroc », explique ainsi l'instance basée au Caire. Les demi-finales aller se

septembre au Maroc, tandis que les matches retour se tiendront en Égypte les 2 et 3 octobre. « La finale se déroulera sur un terrain neutre en cas d'opposition entre une équipe égyptienne et une équipe marocaine », poursuit la CAF, qui lance un appel à candidature aux pays souhaitant abriter cette prestigieuse partie. « Cependant, en cas de qualification des deux clubs égyptiens ou marocains pour la finale, le match unique se jouera soit en Égypte, soit au Maroc le 16 ou 17 octobre 2020 », précise le communiqué. Quant à la présence ou pas de spectateurs durant la fin de la Ligue des champions, la « CAF poursuivra les discussions avec les différentes parties prenantes ».

rfi.fr/fr/afrique-foot



Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

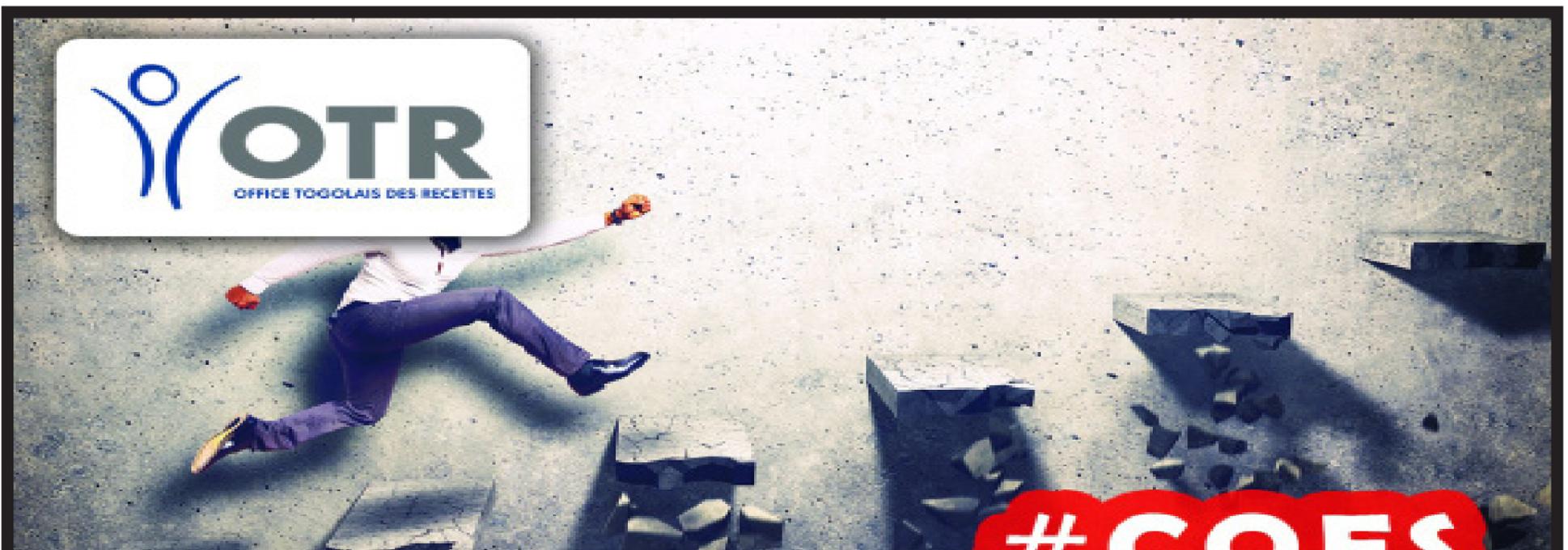
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR